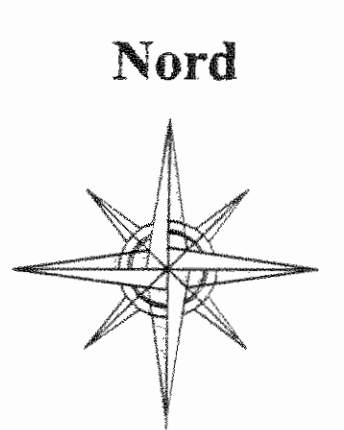


Eléments remarquables	
Les cônes de vue	
	1 Vue sur la vallée de la Brosse et sur sa végétation depuis la route de la Brosse
	2 Vue sur la vallée de la Brosse et le paysage au delà de l'autoroute A4 depuis la route de la Brosse
	3 Vue sur le ru de la Brosse et sa végétation depuis le chemin de la Butte de Vaux
	4 Vue sur la vallée de la Brosse et le paysage au delà, depuis le haut de la rue des Coquelicots
Le végétal	
	Haies
	5 Le long de l'allée de la Taffarette
	6 Le long de l'allée de la Taffarette
	7 Au nord de l'allée de la Roseraie et du chemin rural
	8 Au sud de l'allée de la Roseraie et du chemin rural (le long des jardins familiaux)
	Rangée d'arbres
	9 A l'est et à l'ouest de l'allée de la Taffarette selon un alignement discontinu : poiriers
	10 Allée de séquoias
	Allées
	11 Allée de marronniers ("allée du Génitoy")
Le bâti	
	12 La distillerie (bâtiment du XIXème siècle)
	13 Le château d'eau

Zones humides	
	14 Etang de la Taffarette
	15 Etang du château
	16 Mare (au lieu dit " les Petites Curvées")
	17 Ru de la Brosse
	18 Ru de Piscop
	Limite Commune



Commune de
FERRIERES en BRIE

**Révision générale du POS
en forme de PLU**

**ELEMENTS REMARQUABLES
ZONES HUMIDES (1)**

Cabinet
FVA
AVOCATS
A LA COUR

Arrêté le : 04/05/2005
Approuvé le : 26/12/2005

Couleur : 04/05/2005
Téléphone : (03) 01 25 25 08 10
Fax : (03) 01 25 25 08 19
57, rue de la Chambre d'Ancis
75009 Paris

Echelle : 1/5000